



Compte rendu d'évaluation de terrain : BOURG-LES-VALENCE

Evaluateurs : Gilles LECUIR, Natureparif et Louise SEGUIN, Plante&Cité

Rédacteur : Gilles LECUIR, Natureparif

Date de la visite : Mardi 26 août 2014

Personnes rencontrées :

- Dominique GENTIAL, adjointe au maire à l'urbanisme, à l'environnement et au développement durable
- Brigitte ZAHM, conseillère municipale déléguée au cadre de vie et à l'environnement
- Yohann DUCROS, conseiller municipal délégué à l'agriculture
- Nicolas DAUJAN, responsable du service Développement durable
- Yannis BULIARD, service Développement durable
- Bernard BAUDEMONT, responsable de secteur Espaces verts
- Mme FACY, salariée de l'exploitation du lycée agricole
- Paul ROUX et Laurent THAREAU, Compagnie Nationale du Rhône
- Eric MARCHAND et Christelle JACOB, Jardin'Envie
- l'équipe et des jardiniers des Jardins Bio de la MJC Jean-Moulin

Catégorie des petites villes (de 2 000 à de 20 000 hab.)

Bourg-les-Valence

(19 013 hab., Drôme, Rhône-Alpes, CA de Valence-Romans Sud Rhône-Alpes)

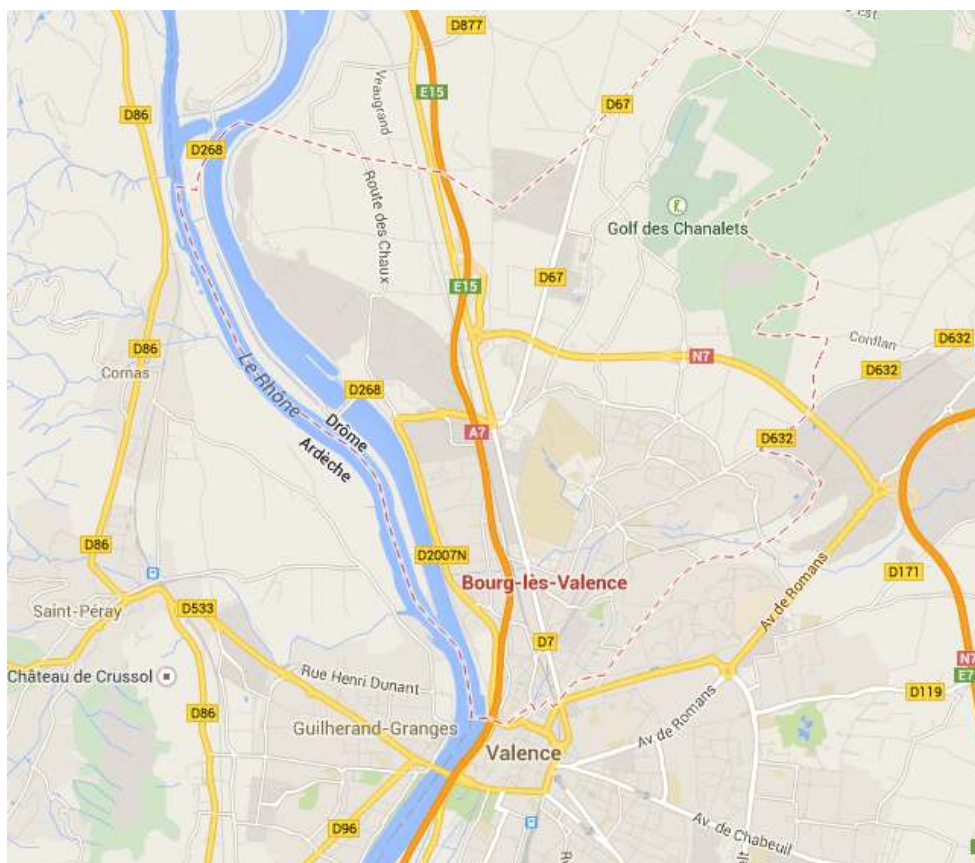


Figure 1 : Plan de situation

Contexte :

La ville de Bourg-les-Valence jouxte Valence, elle est totalement urbanisée dans sa partie sud à l'exception de l'enclave de l'exploitation agricole du lycée agricole, et sa partie nord est dévolue à l'agriculture.

Après une étude Biodiversité réalisée en 2010, une étude urbaine avec un fort volet trame verte et bleue et espaces verts au sein du tissu urbain vient d'être lancée.

Favoriser le maintien de terres agricoles

Après avoir renoncé à l'urbanisation d'une partie des terres agricoles au nord de la ville en 2006 (PLU), la ville a récemment racheté des terrains agricoles qui avaient été acquis par une foncière en vue de construction, afin de les mettre en gestion par bail à des agriculteurs pour culture en biologique ou en conversion. C'est ce dispositif dont bénéficie Jardin'Envie, producteur de semences paysannes porté par un collectif d'habitant Terre Avenir Ville, au travers d'un bail précaire de 10 ans pour 19000 m² qui lui permet d'augmenter la surface de l'exploitation. Pour autant, le prix de location est classique (148 €/ha/an) et il n'y a pas d'aide particulière de la ville.

Pourtant l'action du collectif Jardin'Envie est à tous égards exceptionnelle au regard des thèmes de l'agriculture urbaine et de la biodiversité.

Le collectif produit et distribue déjà depuis quelques années des semences paysannes à Bourg-les-Valence et autour (au sein du Réseau Semence Paysannes) de fruits, légumes, céréales, oléagineux, mais aussi messicoles... Issus de la mobilisation contre les OGM et de la recherche d'alternatives à partir de 2002, le collectif a acquis une formation agricole en 2007 puis ouvert la ferme au public en 2009. Le bail va lui permettre d'étendre son activité et son champ d'action une fois que la préparation des sols aura été réalisée : cela prendra deux à trois ans afin de les dépolluer et de leur redonner une structure adaptée après l'agriculture conventionnelle, par la culture de différentes plantes.

Le principe fondamental de culture de Jardin'Envie est fondé sur la sélection massale, avec l'objectif d'augmenter la biodiversité génétiques des espèces cultivées, tout en proposant des semences adaptées et capables de produire malgré des événements climatiques, maladies ou prédateurs. Les modes de cultures sont plus stricts que ceux de l'agriculture biologique, puisqu'aucun intrant extérieur à l'exploitation n'est utilisé (pas de soufre ni de cuivre). Les intrants éventuels sont issus des productions de l'exploitation (préparations à base de messicoles, huiles essentielles).

Semences, plants, fruits, légumes et produits transformés (farine, huile, confitures...) sont vendus en vente directe à la ferme et sur des points de ventes directes sur l'agglomération. L'objectif du collectif est la rentabilité économique.



Figure 2 : Mélange de 13 blés issus de semences paysannes, cultivés sur 8ha



Figure 3 : Local d'accueil et de vente directe de la ferme



Figure 4 : Serre de production avec circuit d'eau chaude sous le substrat



Figure 5 : Pépinière d'adaptation des plants, après sortie de serre, afin qu'ils aient connus une période de croissance abrités mais non couvertes avant la vente



Figure 6 : Récolte manuelle de graines

Réalisation d'un parc sur le thème "insectes pollinisateurs"

Il s'agit d'un projet partenarial entre la Compagnie Nationale du Rhône et la ville de Bourg-lès-Valence, consistant à aménager une prairie sans usage particulier, propriété de la CNR, en un espace dédié à la biodiversité et plus particulièrement aux insectes pollinisateurs afin de créer des conditions favorables à leur épanouissement tout en travaillant sur l'aspect pédagogique du lieu situé sur le trajet de la Vélo-route "Via-Rhône". L'aménagement a été conçu par les services municipaux et est mis en oeuvre par CNR au titre de sa mission d'intérêt général. Il est en cours et seuls sont réalisés pour l'instant des aménagements favorables aux insectes pollinisateurs sauvages, l'installation d'une ruche et quelques plantations.



Figure 7 : Spirale à insectes inspirées du travail d'Arthropologia Urban Bees



Figure 8 : Ruche et barrage hydraulique de la CNR



Figure 9 : Vue sur les plantations de vivaces aromatiques

Manifestation "Mon Quartier, Ma ville, Ma Planète"

Animé par la ville et la MJC Jean Moulin, un collectif d'acteurs travaille chaque année à mettre en place des actions de sensibilisation au développement durable. Cette année le collectif a décidé de travailler sur l'agriculture en ville. Après une conférence sur les semences paysannes et une visite du site de Jardin'envie, le collectif a travaillé à la plantation de légumes sur les différents jardins partagés de la ville (plusieurs quartiers, à travers les maisons de quartier). Ces légumes serviront lors du forum des associations en septembre 2014 à la réalisation de repas Bio pour les exposants du forum (environ 200 repas). Un marché Bio et local sera également organisé en marge de l'événement. Ainsi le collectif souhaite montrer aux citoyens un circuit court et citoyen de la culture à l'assiette à un prix raisonnable.

Autres actions et pratiques en lien avec l'agriculture urbaine et la biodiversité

Le lycée agricole comprend un établissement d'enseignement une exploitation biologique enclavée au cœur de la commune et un lieu de vente de produits locaux et bio.

Un GIE regroupe l'exploitation du lycée avec 15 agriculteurs de Drôme et d'Ardèche ainsi que 10 producteurs et transformateurs, qui distribue dans le point de vente situé dans l'exploitation – la Musette de Valentine - les produits bio et locaux issus de ces producteurs et transformateurs. Le terrain du lycée agricole est mis à disposition par le Conseil général, les bâtiments par le Conseil régional. Les relations entre la ville et lycée agricole comprennent le compostage sur site des déchets verts issus de l'entretien des espaces verts communaux, l'aide à la mise en place d'un « phytobac », l'aide à la plantation d'une haie bocagère, et la promotion du site de vente directe. La ville est aussi cliente de la Musette de Valentine, par exemple pour des fruits distribués dans les écoles.

Par ailleurs, la Chambre d'agriculture de la Drôme a son siège sur la commune et organise tous les deux ans le salon désormais international Tech&Bio (sur les techniques de l'agriculture biologique) sur le site du lycée agricole.

A noter : La ville a adopté en 2010 un dispositif d'exonération fiscale pour favoriser la reconversion en agriculture biologique : la taxe foncière est exonérée jusqu'à 5 ans et jusqu'à hauteur de 100 % de son montant. Pour le moment une exploitation en bénéficie.



Figure 10 : Arbres fruitiers dans la cour du lycée agricole



Figure 11 : Lieux de vente et de distribution des produits locaux et bio

Les jardins bio de la MJC Jean Moulin : ces jardins individuels consacrés exclusivement à la culture des fruits et légumes sont réunis dans une parcelle collective avec mise en commun de matériel et animations pédagogiques et ce depuis 20 ans. Ils pratiquent et promeuvent un jardinage au naturel, sans produits chimiques.



Figure 12 : Les jardins bio de la MJC Jean-Moulin

Espaces verts

Les services municipaux n'utilisent plus de pesticides sauf sur le cimetière ancien et le terrain de sport de compétition.

En matière de gestion écologique, les orientations sont essentiellement liées au choix de végétaux résistants à la sécheresse, avec un arrosage limité aux nouvelles plantations en période de reprise. Ou encore des choix de végétaux dont le développement est limité pour éviter trop d'élagage.